



Canadian
Physiotherapy
Association

Association
canadienne de
physiothérapie

MÉMOIRE ÉCRIT POUR LA CONSULTATION PRÉBUDGÉTAIRE EN PRÉVISION DU BUDGET DE 2026

Soumis par l'**Association canadienne de physiothérapie**



physiotherapy.ca/fr/

JUILLET 2025

RECOMMANDATIONS :

Afin de prioriser la santé des Canadiens, l'Association canadienne de physiothérapie recommande au gouvernement de :

1

Créer un champ de pratique unifié à l'échelle nationale pour les professionnels de la physiothérapie.

2

Positionner les professionnels de la physiothérapie en tant que contributeurs clés au sein du Groupe de travail sur l'innovation dans les soins de santé publics.

3

Offrir une couverture pour les soins de physiothérapie en rééducation périnéale et pelvienne afin de soutenir la santé reproductive des femmes, y compris les soins prénataux et postnataux.

4

Augmenter le nombre de places en physiothérapie dans les universités en élargissant les programmes existants et en finançant de nouveaux programmes, en particulier ceux qui soutiennent les régions rurales et éloignées du Canada.

5

Accroître le nombre de professionnels de la physiothérapie formés au Canada en investissant afin d'attirer et d'aider les professionnels formés à l'étranger.



METTRE L'AMBITION À PROFIT GRÂCE À LA PHYSIOTHÉRAPIE

Alors que le Canada cherche à s'imposer comme la principale économie du G7, l'un des moyens les plus efficaces et démontrés pour y parvenir est de renforcer le système de soins primaires grâce à des investissements en physiothérapie. Un meilleur accès à ces services permettrait non seulement d'améliorer la santé de millions de Canadiens, mais aussi de réduire la pression sur le système de santé et d'épargner chaque année des milliards de dollars à l'économie.^[1]

On compte plus de 29 000 ^[2] physiothérapeutes titulaires d'un permis d'exercice au Canada, dont plus de la moitié travaillent dans le secteur privé. Ces professionnels jouent un rôle essentiel dans les économies locales et dans l'écosystème des petites entreprises, notamment par l'entremise des cliniques de proximité. Leur contribution permet aux Canadiens de rester en santé, actifs et engagés dans leur collectivité et sur le marché du travail à la suite d'une blessure, d'une chirurgie ou en présence d'une maladie chronique.

La physiothérapie est à la fois une réponse aux besoins de santé et un véritable moteur économique. Elle génère de l'emploi, accroît la participation et la productivité de la main-d'œuvre, et joue un rôle clé dans la réduction du fardeau économique de la maladie, estimé actuellement à 236,3 milliards de dollars par année.^[3]

Investir dans la physiothérapie n'est pas seulement une stratégie efficace en matière de santé : c'est aussi une politique fiscalement responsable. Cet investissement contribuera à réduire les pressions qui freinent la productivité des Canadiens en favorisant un rétablissement plus rapide. Pour en exploiter pleinement le potentiel, il faut adopter une approche à deux volets : accroître l'accès aux services de physiothérapie partout au pays tout en élargissant la main-d'œuvre en physiothérapie afin de répondre à la demande croissante.





ACCROÎTRE L'ACCÈS AUX SOINS DE PHYSIOTHÉRAPIE POUR LES CANADIENS

La pénurie de professionnels de la santé au Canada [4], combinée au vieillissement de la population, rend l'accès à des soins en temps opportun de plus en plus difficile pour les patients. Cette réalité entraîne des retards de diagnostic, des hospitalisations évitables et une détérioration de l'état de santé.

Un sondage récent a révélé que moins de la moitié des Canadiens jugent les services de santé dans leur région « bons », et qu'ils sont quatre fois plus nombreux à estimer que la qualité de leurs soins « se détériore » plutôt qu'elle « s'améliore » [5,6]. Le même sondage a montré que 8 Canadiens sur 10 estiment que les physiothérapeutes jouent un rôle essentiel dans l'amélioration de la santé, en soulignant des bénéfices tels qu'une meilleure mobilité et une diminution du recours aux médicaments contre la douleur.

L'accès à la physiothérapie demeure un obstacle important, en particulier pour les personnes en situation de handicap. Plus du quart des répondants au sondage ont indiqué avoir eu besoin de soins de physiothérapie au cours des dix dernières années sans toutefois y avoir eu accès ou avoir pu en bénéficier. Chez les personnes en situation de handicap, ce chiffre grimpe à 43 %.

Paul, un pompier de 42 ans, a développé de vives douleurs au dos après des années à transporter un équipement lourd et à intervenir en situation d'urgence. Faute d'un accès rapide ou d'une couverture pour la physiothérapie, sa douleur s'est aggravée – perturbant son sommeil, limitant sa mobilité et affectant sa santé mentale. Avec l'intensification de son inconfort et de son anxiété, Paul a dû prendre un congé de maladie prolongé, fragilisant son équipe et le rapprochant d'une retraite anticipée. Le manque d'accès à la physiothérapie a ainsi compromis non seulement sa santé, mais aussi sa capacité à servir sa communauté en toute sécurité.

Des millions de Canadiens se retrouvent sans soins. L'élargissement de l'accès à la physiothérapie – notamment en intégrant les physiothérapeutes comme membres essentiels des équipes de soins primaires – permettrait non seulement de favoriser de meilleurs résultats pour les patients, mais aussi de réduire la pression qui pèse sur les médecins, les infirmières et les services d'urgence.

Nous exhortons le gouvernement fédéral à prendre trois mesures pour améliorer l'accès aux soins de physiothérapie :

1

CRÉER UN CHAMP DE PRATIQUE UNIFIÉ À L'ÉCHELLE NATIONALE POUR LES PROFESSIONNELS DE LA PHYSIOTHÉRAPIE

Alors que le gouvernement fédéral s'efforce de bâtir une économie canadienne unifiée, il doit inclure l'économie de la santé dans ses priorités. Or, le champ de pratique des professionnels de la physiothérapie diffère encore largement d'une province et d'un territoire à l'autre.^[7] Par exemple, au Québec, les physiothérapeutes peuvent prescrire des radiographies, alors qu'en Ontario, ce n'est pas le cas. Ces écarts de champ de pratique touchent également d'autres domaines, comme la prescription d'orthèses, le travail au sein d'équipes des services d'urgence et la prestation de services de rééducation périnéale et pelvienne.

L'harmonisation et l'élargissement du champ de pratique grâce à un cadre national permettront aux physiothérapeutes d'exercer leur profession dans son intégralité, peu importe la province ou le territoire. Cela contribuera à réduire les temps d'attente, à accroître la productivité, à faciliter la mobilité de la main-d'œuvre entre les provinces et à moderniser le système de santé public.^[8] Cela rendra les soins primaires plus accessibles et permettra à un plus grand nombre de physiothérapeutes d'intégrer les équipes de soins primaires dans les communautés partout au pays.

Pour y parvenir, les physiothérapeutes doivent être inclus dans les discussions nationales sur la mobilité de la main-d'œuvre interprovinciale ainsi que sur les changements réglementaires liés à un modèle de permis d'exercice pancanadien pour les professionnels de la santé.





2

INCLURE LES PROFESSIONNELS DE LA PHYSIOTHÉRAPIE AU SEIN DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L'INNOVATION DANS LES SOINS DE SANTÉ PUBLICS

L'engagement du gouvernement fédéral à mettre sur pied un Groupe de travail sur l'innovation dans les soins de santé publics constitue une étape importante vers la modernisation des soins de santé au Canada. Pour être efficace, ce groupe de travail doit inclure des représentants de l'ensemble des prestataires de soins primaires, y compris les professionnels de la physiothérapie.

Compte tenu de l'impact mesurable de la profession sur les résultats en matière de santé et sur l'économie, l'inclusion des leaders en physiothérapie permettra au groupe de travail d'exploiter pleinement le potentiel de la physiothérapie pour améliorer les soins et réduire la pression sur le système.

3

OFFRIR UNE COUVERTURE POUR LES SOINS DE PHYSIOTHÉRAPIE EN RÉÉDUCATION PÉRINÉALE ET PELVIENNE AFIN DE SOUTENIR LA SANTÉ REPRODUCTIVE DES FEMMES

Le gouvernement fédéral s'est engagé à investir dans la santé reproductive des femmes et à protéger les droits en matière de reproduction. Améliorer l'accès financé à la rééducation périnéale et pelvienne est essentiel pour respecter ces engagements.^[9]

Certaines provinces prennent déjà des mesures pour élargir l'accès aux soins en rééducation périnéale et pelvienne pour les Canadiens. Par exemple, l'Île-du-Prince-Édouard a récemment lancé un projet pilote visant à offrir un soutien aux résidents ayant besoin de rééducation périnéale et pelvienne, dans le cadre de son Fonds pour l'innovation en santé.^[10] Mais la sensibilisation aux services de rééducation périnéale et pelvienne, ainsi que l'accès à ces services dans le système de santé public, demeurent limités et inégalement répartis entre les communautés, ce qui ne fait qu'accentuer les inégalités.^[11]

Nous recommandons au gouvernement fédéral de collaborer avec les provinces et territoires afin d'offrir un accès équitable à la rééducation périnéale et pelvienne pour l'ensemble des Canadiens, notamment pour soutenir les soins prénataux et postnataux. Garantir cet accès constitue un élément essentiel du renforcement de la protection de la santé des femmes et s'aligne directement sur les engagements pris de financer de façon permanente le programme du Fonds pour la santé sexuelle et reproductive et de mettre en place de nouveaux programmes de fécondation *in vitro*.

ACCROÎTRE LE NOMBRE DE PROFESSIONNELS DE LA PHYSIOTHÉRAPIE POUR ATTEINDRE LA MOYENNE DE L'OCDE

Le Canada ne compte pas suffisamment de professionnels de la physiothérapie pour répondre à la demande actuelle et future. Les prévisions indiquent qu'entre 2024 et 2033, la demande de main-d'œuvre en physiothérapie augmentera de 70 %, ce qui entraînera la création de plus de 13 000 emplois.^[12]

Alors que de plus en plus de personnes participent et contribuent à notre économie dans les Forces armées canadiennes, les soins de santé, les services d'urgence, les métiers spécialisés et d'autres secteurs essentiels, l'élargissement de l'accès aux soins de physiothérapie sera crucial pour maintenir les niveaux actuels de productivité.

Accroître la main-d'œuvre en physiothérapie permettra non seulement de favoriser de meilleurs résultats pour les patients, mais aussi de générer des économies substantielles. La physiothérapie réduit déjà le fardeau de l'arthrose, des maux de dos et des maladies coronariennes de 232 millions de dollars par année. Porter le nombre de professionnels de la physiothérapie à la moyenne de l'OCDE permettrait de diminuer ce fardeau de 144 millions de dollars supplémentaires pour ces troubles de santé seulement – et d'engendrer des économies potentielles de plusieurs milliards dans l'ensemble du système de santé.^[13]

Pour atteindre la moyenne de l'OCDE, le Canada devrait augmenter de 62 % le nombre de physiothérapeutes en exercice.^[14] La réalisation de cet objectif exige une action sur deux fronts : accroître la capacité de formation et investir dans les professionnels formés à l'étranger.





4

AUGMENTER LE NOMBRE DE PLACES EN PHYSIOTHÉRAPIE DANS LES UNIVERSITÉS EN ÉLARGISSANT LES PROGRAMMES EXISTANTS ET EN FINANÇANT DE NOUVEAUX PROGRAMMES, EN METTANT L'ACCENT SUR LES RÉGIONS RURALES ET ÉLOIGNÉES

À l'heure actuelle, seize universités au Canada offrent des programmes professionnels de formation initiale en physiothérapie au niveau de la maîtrise. Cependant, le financement et le nombre de places offertes dans ces programmes n'ont pas suivi le rythme de la croissance de la profession, de sorte que le Canada n'est pas en mesure de former suffisamment de physiothérapeutes pour répondre aux besoins actuels et futurs.[15]

Collaborer avec les provinces et territoires pour augmenter le nombre total de places de formation en physiothérapie au Canada – en soutenant l'ajout de nouvelles places dans les programmes existants ou la création de nouveaux programmes, en particulier dans les régions rurales et éloignées – contribuerait à pallier la pénurie de professionnels de la physiothérapie au pays.

Déjà, plusieurs universités canadiennes ont exprimé leur volonté de créer ou d'élargir des programmes de physiothérapie, dont l'Université York et l'Université de la Saskatchewan. Offrir un appui supplémentaire à de telles initiatives permettrait d'accélérer l'augmentation du nombre de places de formation en physiothérapie au pays.



La Faculté de la santé de l'Université York développe un nouveau programme de maîtrise destiné à former la prochaine génération de professionnels de la physiothérapie afin de répondre aux besoins en matière de soins de santé des Canadiens. Nous sommes ravis de collaborer avec des organisations comme l'Association canadienne de physiothérapie pour veiller à ce que ce programme forme des professionnels de la santé préparés pour l'avenir, capables d'intégrer immédiatement le marché du travail et de répondre aux besoins croissants de la population canadienne.

— Rhonda Lenton, rectrice et vice-chancelière, Université York



La capacité d'accueil en stage clinique doit progresser au même rythme que l'inscription des étudiants dans les programmes de physiothérapie. Comme la formation clinique est un volet obligatoire de tous ces programmes, la limite actuelle en matière de supervision pose un frein. Le gouvernement fédéral peut soutenir l'élargissement de cette capacité en finançant des initiatives qui permettent à un plus grand nombre de cliniciens d'accueillir des stagiaires.

5

ACCROÎTRE LE NOMBRE DE PHYSIOTHÉRAPEUTES TITULAIRES D'UN PERMIS D'EXERCICE AU CANADA EN INVESTISSANT DANS LES PROFESSIONNELS FORMÉS À L'ÉTRANGER

Les physiothérapeutes formés à l'étranger représentent déjà le quart de l'ensemble des physiothérapeutes au Canada.^[16] Leur nombre continue d'augmenter, mais beaucoup se heurtent encore à des obstacles pour intégrer la profession au pays.

Le gouvernement fédéral peut contribuer à attirer et à intégrer les professionnels de la physiothérapie formés à l'étranger en :

- **Simplifiant la reconnaissance des titres de compétence** pour les physiothérapeutes formés à l'étranger.
- **Offrant des subventions et des bourses** aux Canadiens ayant étudié à l'étranger afin qu'ils puissent revenir exercer au pays.
- **Encourageant l'exercice dans les régions mal desservies** grâce à des programmes ciblés qui, à l'instar du programme d'exonération de remboursement des prêts étudiants, visent à attirer et à retenir les physiothérapeutes formés à l'étranger.
- **Finançant des programmes de transition** visant à accélérer l'accès à la profession pour les physiothérapeutes formés à l'étranger. Une façon d'accélérer la mise en œuvre de cette initiative serait de s'inspirer de programmes existants, comme le *Internationally Educated Physiotherapist Credential Assessment and Education Bursary Program* en Colombie-Britannique, et d'en faire des modèles.^[17]



DE L'AMBITION À L'ACTION

La physiothérapie joue déjà un rôle central dans l'amélioration de la santé et la croissance économique au Canada. Avec des investissements ciblés, ce rôle pourrait être considérablement élargi — ce qui permettra de réaliser des économies mesurables, de réduire la pression sur un système surchargé et d'améliorer la qualité de vie de millions de Canadiens.

Élargir l'accès à la physiothérapie et investir dans l'augmentation de la main-d'œuvre en physiothérapie sont des mesures concrètes et réalisables qui renforceront le système de santé canadien, stimuleront la productivité et appuieront la croissance économique à long terme.

Les professionnels de la physiothérapie font déjà bouger les communautés. Avec le soutien approprié, ils peuvent contribuer à renforcer le Canada — en participant à la construction d'une économie canadienne unifiée, en réduisant les dépenses de fonctionnement du gouvernement, en aidant à former et à attirer les meilleurs talents au monde et en bâtissant un système de santé canadien plus solide.

À PROPOS DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DE PHYSIOTHÉRAPIE

L'Association canadienne de physiothérapie représente les professionnels de la physiothérapie, y compris les physiothérapeutes agréés, les aides-physiothérapeutes, les technologues en physiothérapie et les étudiants à travers le Canada. Les professionnels de la physiothérapie fournissent une expertise essentielle, des soins de réadaptation et des traitements, permettant aux Canadiens de bien vivre et de participer activement à toutes les facettes de leur vie.

Pour plus d'information, contactez

Gary Stordy
Directeur, Plaidoyer
gstordy@physiotherapy.ca



Canadian
Physiotherapy
Association

Association
canadienne de
physiothérapie

RÉFÉRENCES

[1] Deloitte. (Décembre 2023). Répercussions économiques de la physiothérapie au Canada. Consulté en ligne :

https://physiotherapy.ca/app/uploads/2024/05/Deloitte-Report_FR.pdf

[2] ICIS. (2025). Physiothérapeutes. Consulté en ligne :

<https://www.cihi.ca/fr/physiotherapeutes>

[3] Décembre 2023). Répercussions économiques de la physiothérapie au Canada.

Consulté en ligne : https://physiotherapy.ca/app/uploads/2024/05/Deloitte-Report_FR.pdf

[4] Primary Care Needs OurCare: The final report of the largest pan-Canadian conversation about primary care. Toronto, Canada. MAP Centre for Urban Health Solutions, 2024. Consulté en ligne :

https://issuu.com/dfcm/docs/primary_care_needs_ourcare_the_final_report_of_the?fr=xKAE9_zUINQ

[5] ACP. (Avril 2025). Canadian Private Group Health Insurance Scan.

[6] ACP. (Août 2025). Définir l'avenir des soins en physiothérapie au Canada :

consultation publique sur l'accès, les normes et le champ de pratique. Consulté en ligne : <https://physiotherapy.ca/app/uploads/2025/08/Polling-Report-2025-FR-FINAL.pdf>

[7] ACP. (2024). Champ de pratique de la physiothérapie : optimiser les soins au

Canada. Consulté en ligne : https://physiotherapy.ca/app/uploads/2024/04/NPM-Scope-of-Practice-Position-Paper_FR.pdf

[8] Leslie K, Demers C, Steinecke R, Bourgeault IL. Pan-Canadian Registration and Licensure of Health Professionals: A Path Forward Emerging from a Best Brains

Exchange Policy Dialogue. Healthc Policy. 2022 Aug;18(1):17-25. doi:

10.12927/hcpol.2022.26909. PMID: 36103233; PMCID: PMC9467269.





[9] McLean L, Pulsifer J, Keshwani N, Dumoulin C, Azer N, Lazareck-Devlin A, Dufour S, Sabourin J, Faghani N, Groves V, Cordova L, Sandee M. CSPM Position Statement: The Landscape of Pelvic Health Physiotherapy in Canada. J Obstet Gynaecol Can. 2024 Jul;46(7):102565. doi: 10.1016/j.jogc.2024.102565. Epub 2024 May 29. PMID: 38821224.

[10] Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard. (1e 20 février 2025). Nouvelles : Les Insulaires peuvent bénéficier gratuitement de physiothérapie pour le plancher pelvien. Consulté en ligne : <https://www.princeedwardisland.ca/fr/nouvelles/insulaires-peuvent-beneficier-gratuitement-physiotherapie-plancher-pelvien>

[11] ACP. (2024). Favoriser l'accès à des physiothérapeutes spécialisés en rééducation périnéale et pelvienne. Consulté en ligne : https://physiotherapy.ca/app/uploads/2025/08/Pelvic-Health-Briefing-Note_FR_FINAL.pdf

[12] Gouvernement du Canada. (2025). Système de projection des professions au Canada (SPPC). Physiothérapeutes (31202). Consulté en ligne : <https://occupations.esdc.gc.ca/sppc-cops/.4cc.5p.1t.3.4ns.5mm.1ryd.2t.1.3l@-fra.jsp?tid=145>

[13] Deloitte. (Décembre 2023). Répercussions économiques de la physiothérapie au Canada. Consulté en ligne : https://physiotherapy.ca/app/uploads/2024/05/Deloitte-Report_FR.pdf

[14] Ibid.

[15] Santé Canada. (Janvier 2025). Les soins offerts aux Canadiens : l'avenir de l'effectif en santé au Canada – Étude sur l'éducation, la formation et la répartition de l'effectif en santé au Canada. Consulté en ligne : <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/systeme-soins-sante/ressources-humaines-sante/etude-education-formation-repartition-effectif.html>

[16] ICIS. (2025). Physiothérapeutes. Consulté en ligne : <https://www.cihi.ca/fr/physiotherapeutes>

[17] Allied Health Jobs BC. (2025). Internationally Educated Physiotherapist (IEPT) Credential Assessment and Education Bursary Program. Consulté en ligne : <https://alliedhealthjobsbc.ca/iept-bursary/>